

CAP SUD

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

N°64
Mars 2020

éducation
SUD
Aveyron

PERMANENCE :
100 avenue de Toulouse
12000 Rodez
Le jeudi après-midi

49.3 Un véritable déni de démocratie



Après plusieurs mois de grèves et de mobilisations, la réponse du gouvernement est donc, après le mépris du dialogue social, celle d'un passage en force.

Le samedi 29 février 2020, le premier ministre a annoncé qu'il allait utiliser le 49.3 pour adopter le texte sans aucun vote des député.e.s. Cette décision a été prise en catimini dans un conseil des ministres censé s'occuper de la crise sanitaire et pour faire passer en force le projet de loi du système de retraites par points. C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que ce projet de régression sociale reste minoritaire et que ce gouvernement est prêt à toutes les manœuvres pour l'imposer. **Partout dans le pays, des rassemblements et manifestations se tiennent pour signifier le refus de ce passage en force. L'Union syndicale Solidaires appelle à s'y joindre et à y participer massivement.**

SUD éducation dénonce le coup de force du gouvernement

SUD éducation appelle, dès maintenant, les personnels à participer à toutes les initiatives décidées localement.

SUD éducation met à la disposition des personnels son préavis de grève permanent et encourage les professeur-e-s des écoles à déposer une déclaration d'intention de grève pour rejoindre toutes les actions qui sont et seront décidées par les personnels.

SUD Education 12 relaye, sans relâche, les initiatives sur son site internet <https://www.sudeducation12.org/> ainsi que sur Facebook et Twitter et aussi à ses adhérent.es par ses listes de discussion interne. Rejoignez-nous dans la lutte !

Sommaire	
P 1	Édito
P 2	La place des militants politiques est dans la rue !
P 3	Contre la réforme des retraites : 2e round en mars
P 4-5	Motion d'actualité adoptée
P 6	SUD éducation dénonce le traitement scandaleux réservé par la justice aux bénévoles du RESF !
P 7	Achevons les E3C !
P 8	Grève pour le climat 13 mars



Bulletin trimestriel d'information de
SUD EDUCATION AVEYRON
100 avenue de Toulouse
12000 Rodez tél: 05 65 75 99 96
sudeducation12@wanadoo.fr
site:<http://www.sudeducation12.org>

1,50 € abonnement: 5€/an
CPPAP : numéro 1121S06263
Directeur de la publication : R. Phavorin
Imprimeur : SUD EDUCATION AVEYRON

La place des militants politiques est dans la rue, pas dans les commissariats !

7 militants et militantes ont été convoqué.es au commissariat de Rodez aux mois de janvier et de février, pour être entendu.es sur le blocage du dépôt d'Agglobus le 15 janvier, sur le tractage au rond point de Calcomier le 17 décembre et sur la bousculade qui a eu lieu lors d'une tentative d'occupation de la mairie, à la manifestation du 5 décembre.

Le mouvement social s'exprime d'une même voix pour marquer sa solidarité et s'opposer à la répression. Nous condamnons cette volonté soudaine de la préfecture de poursuivre judiciairement toutes les actions qui ont eu lieu depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites. Et quand ce ne sont pas des convocations ou des amendes, ce sont les gendarmes mobiles qui sont envoyés, comme lors de l'occupation de la DDT par les paysans de la Confédération paysanne jeudi 30 janvier, ou lors de la perturbation des vœux du député Mazars le 17 janvier.

Partout en France, c'est devenu la seule réponse du gouvernement : attaquer judiciairement des syndicalistes, mettre des lycéen.nes en garde à vue ou des gilets jaunes en comparution immédiate, et user sans restriction de la matraque, des gaz lacrymogènes, des flashballs LBD ou des grenades explosives qui ont fait tant de blessés et de mutilés depuis plus d'un an.

Cette tentative d'intimidation policière et judiciaire a pour but de faire taire ce mouvement et d'imposer les contre-réformes de régression sociale du gouvernement malgré une mobilisation nationale historique. C'est peine perdue : nous ne lâcherons rien, ni les actions, ni les manifestations, ni la grève. Nous manifesterons encore et encore. Nous organiserons de nouvelles actions fortes de blocage économique. Et nous appelons tous celles et ceux qui veulent combattre cette casse du système de retraites, à s'organiser collectivement.

Le gouvernement doit céder sur la contre réforme des retraites, et mettre un terme à cette répression.

Localement, **nous exigeons un arrêt de toutes les poursuites envers les manifestant.es qui ont participé aux diverses actions depuis le début du mouvement.** Enfin, nous appelons toute la population aveyronnaise à continuer de lutter contre ce gouvernement et sa volonté de casse du système des retraites, au travers de la grève, de manifestations et d'actions.



Nous ne lâcherons rien !

*Assemblée Départementale de Luites,
CGT, Confédération Paysanne,
FSU et SNEP-FSU, Gilets Jaunes, NPA,
PCF, Sud Education et Solidaires,
Union Communiste Libertaire*

Contre la réforme des retraites :

2e round en mars



Le gouvernement veut faire croire que la mobilisation contre la réforme des retraites est terminée dans la rue. Ce n'est pas le cas, la colère qui a débouché sur le grand mouvement reconductible entamé le 5 décembre n'est pas éteinte et la population est toujours hostile au projet de loi

Les femmes, grandes perdantes

Le gouvernement tente un tour de force majeur : faire croire que les femmes bénéficieraient de la réforme des retraites. Il est insupportable d'être ainsi manipulées : les femmes seront au contraire les grandes perdantes, tout le monde le sait. En effet, dans la fonction publique, le passage d'un mode de calcul sur les 6 derniers mois à une prise en compte de l'ensemble de la carrière va inévitablement entraîner une baisse des pensions : en effet, les femmes connaissent beaucoup plus de périodes à faibles revenus (temps partiels, congés parentaux). Les autres dispositions de la réforme (points supplémentaires accordés pour les enfants, pensions de réversion) vont dans le même sens : **le projet de réforme aggraverait encore plus les inégalités hommes-femmes entre pensionné-e-s !**



La fin de l'âge pivot ? Un sacré enfumage

Que les choses soient claires : l'âge pivot provisoirement suspendu (article 56) ne concerne que les générations nées entre 1960 et 1975. Et encore, même celui-ci pourra être soit inscrit dans la loi, soit rétabli ultérieurement par simple ordonnance. Pour tou-te-s les autres, l'âge pivot à plus de 64 ans, c'est-à-dire un recul pur et simple de l'âge de départ à la retraite, est bel et bien maintenu. La CFDT et l'UNSA font donc croire à tout le monde qu'une avancée significative a été obtenue : ce petit jeu médiatique, qui oublie tout le reste, est objectivement dans l'intérêt du patronat. Il permet de passer sous silence le fait que ni la valeur de service du point ni son évolution ne sont fixées à cette heure dans le projet de loi, ce qui constitue une incertitude importante sur le niveau des retraites, d'autant plus qu'une nouvelle loi régressive pourrait le faire baisser (comme Fillon l'avait avoué en son temps). **Ne nous laissons pas enfumer : c'est bien le retrait du projet de loi qu'il faut revendiquer.**

Le Conseil d'État retoque le projet

Au-delà de l'écran de fumée, le seul élément tangible dans les engagements du gouvernement concernant les pensions des enseignant-e-s était d'inscrire dans la loi la garantie que le niveau des pensions des enseignant-e-s et chercheurs-euses ne puisse pas être inférieur à celui des autres fonctionnaires de catégorie A. Or, le Conseil d'État vient de rendre son avis sur le projet de loi et a retoqué l'article 1, qui contient ces éléments, en indiquant qu'il est inconstitutionnel : soit parce qu'il s'agit d'une injonction faite au Parlement, soit parce que l'article est tellement flou dans sa rédaction qu'il ne contraint en rien le gouvernement à le respecter. **Bref, comme nous le disons depuis le début, les promesses du gouvernement sur les revalorisations sont une vaste entourloupe.**

Dans l'éducation, on se mobilise !

Depuis les premières présentations du projet de loi, le gouvernement a bien conscience qu'il faut trouver des éléments de langage pour essayer de rassurer les enseignant-e-s. Et pour cause, comme nous l'avons montré dès novembre avec la publication du simulateur retraites.sudeducation.org, les pensions des personnels de l'éducation vont considérablement baisser. Dans le même temps, les raisons de se mobiliser dans l'éducation ne manquent pas : la mise en place des E3C, la Loi pluriannuelle de programmation de la recherche, mais aussi les suppressions de postes, les évaluations nationales, la précarisation et l'intolérable répression dont sont victimes les personnels mobilisé-es.

Lors de ce second round, montrons au gouvernement et à Blanquer que l'Éducation refuse toutes les contre-réformes en cours

Motion d'actualité adoptée au Conseil Fédéral de SUD éducation

des 30 et 31 janvier 2020



Depuis le 5 décembre, un mouvement d'opposition d'une ampleur inédite depuis des décennies s'est construit contre le projet de casse des retraites. Des luttes sectorielles s'opposent à la politique anti-sociale de ce gouvernement. Notre secteur s'est engagé avec les secteurs en pointe, comme la SNCF et la RATP. Cette mobilisation montre que la grève, sa reconduction et sa généralisation, grâce au syndicalisme de lutte, sont en mesure de faire vaciller le pouvoir.

Dans le secteur de l'éducation, les annonces sur la revalorisation compensatoire des enseignant-e-s sont l'occasion pour le ministre de remettre sur la table différentes mesures de démantèlement du statut des enseignant-e-s : réduction des congés, multiplication des missions, annualisation du temps de travail... Ces mesures s'ajoutent à la casse du statut prévue avec la loi de transformation de la Fonction publique qui détruit les instances paritaires et permet les suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2020. SUD éducation exige toujours la nécessaire revalorisation des salaires et qu'elle se fasse sans condition.

Pour SUD éducation, il s'agit de gagner sur la revendication centrale de la mobilisation : **le retrait pur et simple du projet Macron-Delevoye**. Le Conseil d'État a infligé un désaveu cinglant au gouvernement, tant le projet de loi est bancal. Affaibli, Macron a affirmé sa détermination à mener sa réforme des retraites jusqu'au bout. Faisons plier ce gouvernement et exigeons avec fermeté et détermination le retrait de cette réforme qui n'est ni amendable ni négociable.

Nous restons convaincu-e-s que **la grève générale reconductible est la stratégie pour gagner**. Cependant, la généralisation d'une grève ne se fonde pas sur la seule efficacité d'un appel, aussi justifié et argumenté soit-il. Elle s'appuie avant toute chose sur un travail de mobilisation de terrain indispensable : organisation de tournées, d'assemblées générales et de réunion des personnels sur les lieux de travail. Elle se construit sur la base de mouvements concrets, de luttes, même ponctuelles, qui entretiennent une dynamique faite d'expériences encourageant et affermissant la détermination de celles et ceux qui y participent. Il ne se passe pas de jour où, même dans de petites communes, des arrêts de travail, des blocages, des manifestations démontrent la détermination du mouvement de résistance. La créativité et la pluralité des formes de lutte s'articulent avec la construction de la grève.

La journée du 5 décembre a été décisive dans le démarrage de la mobilisation. Ce fut le moment où des salarié-es qui ne participaient pas ou plus aux conflits sociaux sont entré-e-s dans la lutte et ont vécu l'expérience de la solidarité et du refus de la fatalité. C'est cette dynamique qu'il faut réactiver par un acte symbolique assez fort pour impulser le passage à une étape supérieure du mouvement.

Pour gagner, haussons encore d'un cran le rapport de force !

Localement, les équipes militantes SUD éducation ont toujours construit l'**auto-organisation des personnels en défendant les AG**. Elles ont largement participé, notamment pendant les fêtes de fin d'année, à la construction des convergences interprofessionnelles nécessaires pour que les équipes de la SNCF et de la RATP tiennent le coup. De manière générale et aux différentes échelles, SUD éducation et Solidaires, se sont montrés déterminants dans la lutte. Il s'agit maintenant de renforcer cet outil qu'est le syndicalisme de lutte pour être plus fort-e-s toutes et tous ensemble.

Cette réforme marque une nouvelle régression sociale pour les femmes et va accentuer les inégalités femmes-hommes. L'urgence est à renforcer les luttes contre les violences sexistes et sexuelles. La perspective de la construction des mobilisations du dimanche 8 mars sera l'occasion pour notre fédération, avec l'Union syndicale Solidaires, de remettre ces thématiques au cœur de l'actualité sociale.

Enfin, les mobilisations contre les réformes Blanquer et Vidal restent au cœur de notre activité syndicale, notamment par le biais de la lutte contre les suppressions de postes, les évaluations nationales, la mise en place des E3C, Parcoursup et la loi pluriannuelle de programmation de la recherche.

La seule réponse à nos mobilisations est uniquement la répression du mouvement social qui s'abat sur les lycéen-ne-s et les grévistes. Face à cette violence, nous continuerons à lutter sans relâche contre l'autoritarisme, la précarité, les projets nuisibles au climat, les atteintes aux libertés publiques. Nous défendrons toutes les conquêtes sociales, le droit à l'éducation et à la formation sans condition de statut ou de nationalité, les services publics, les droits des travailleurs et travailleuses

Gagner contre ce gouvernement permettra aussi et surtout de déboucher sur une victoire plus générale, pour la justice sociale et écologique.



SUD éducation dénonce le traitement scandaleux réservé par la justice aux bénévoles du RESF !

Chantal Raffanel condamnée en appel pour un geste solidaire envers un jeune migrant, Sud Éducation dénonce le traitement scandaleux réservé par la Justice aux bénévoles du RESF !



Les faits : au printemps 2019, Chantal Raffanel, militante du RESF 84, a inscrit dans un lycée d'Avignon, en lieu et place du représentant légal le jeune Ben K., dont la minorité était mise en cause pas les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce service a porté plainte pour « usurpation d'identité » et « usage de faux ». Condamnée dans un premier temps, elle fut relaxée de toutes charges le 12 juin dernier. Le parquet a fait appel. Le 6 février, Chantal a été condamnée à 500 euros d'amende plus une mention dans son casier judiciaire.

La scolarisation des mineur-e-s migrant-e-s est obligatoire car garantie par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, sa prolongation au-delà des 16 ans l'est par les articles L122 et D331-41 du code de l'Éducation. L'application de ces principes est beaucoup trop longue concernant les Mineur-e-s Non Accompagné-e-s, parfois par manque de moyens dans les services des conseils départementaux, beaucoup trop souvent (voire systématiquement dans certains départements) par suspicion de majorité aussi. Dans ces conditions de mauvais traitement social, les militantes et militants choisissent la désobéissance et font preuve d'une humanité dépassant le cadre légal.

SUD éducation dénonce encore une fois le traitement réservé aux bénévoles du RESF sur le territoire Français et plus largement, à la judiciarisation des actes solidaires des militantes et militants œuvrant auprès des migrant-e-s. Les cas de condamnation sont de plus sont plus nombreux. Ceci démontre une volonté politique de nuire à la Solidarité en tentant d'apeurer les réseaux des militantes et militants.

SUD éducation apporte tout son soutien aux militantes et militants du Réseau d'Éducation Sans Frontières,

SUD éducation réclame que les migrant-e-s mineur-e-s puissent étudier dans des conditions dignes d'un pays signataire de la CIDE et être scolarisé-e-s au plus vite lorsqu'ils et elles arrivent sur le sol français quel que soit le statut des papiers d'identité dont ils et elles sont porteur-euse-s.



<http://www.educationsansfrontieres.org/>

Non au bac local de Blanquer, achevons les E3C !

La première session d'E3C se déroule depuis le mois de janvier dans des conditions chaotiques. Au vu des conditions de passation de ces épreuves, le ministre ne peut plus faire croire que tout va bien.



Au départ en vacances de la zone C, le 4 février on pouvait comptabiliser 41 % ou 660 lycées touchés par la mobilisation et 220 établissements où les épreuves ont dû être reportées suite à la mobilisation. Si celle-ci est inégale sur le territoire, un vrai mouvement national de refus existe parfois majoritairement dans certaines académies.

La rentrée des vacances sera sans doute un tournant qui décidera de l'avenir de la « réforme du bac » à commencer par le destin de la 2e session des E3C. SUD éducation appelle donc à reprendre la mobilisation avec détermination au retour des vacances de chaque zone avec pour perspective le retrait de cette réforme.

- Là où les épreuves se sont déroulées dans des conditions contestables, nous demandons l'annulation de ces épreuves ce qui permet aussi de revendiquer avec les parents et les lycéen-ne-s aucun « zéro sanction ».
- Là où les épreuves ont dû être reportées, à la rentrée des vacances d'hiver nous continuons à appeler à la grève des surveillances, avec piquet de grève avant les épreuves et soutien aux mobilisations lycéennes.
- Là où les épreuves se sont malgré tout tenues, refusons la dématérialisation des copies et exigeons la correction papier (la santé au travail des correcteurs-correctrices, l'absence de consultation des CHSCT sur le modèle correction, le non-sens écologique et le flicage des personnels sont des arguments à développer localement)
- Lors de la phase de correction : vous n'avez pas à noter immédiatement les copies ; nous conseillons de rentrer sur Santorin des appréciations, dès réception du lot de copies, pour éviter tout prélèvement sur une longue durée. La rétention des notes redevient une possibilité d'enrayer la machine à partir de la date limite de remontée des notes pour votre académie.
- Participons aux AG de correcteurs-correctrices partout où elles sont organisées.

SUD éducation :

- **dénonce cette mascarade d'examen ainsi que l'impréparation dans laquelle ces épreuves ont lieu et soutient les personnels et les élèves dans les actions qu'ils et elles pourraient entreprendre.**
- **appelle à être aux côtés de nos élèves lors des rassemblements devant les lycées pour éviter, par la présence syndicale, la répression du mouvement lycéen.**
- **appelle les collègues universitaires qui participeront aux commissions d'examen des vœux à ne pas tenir compte des notes obtenues aux E3C dans les évaluations des dossiers d'entrée à l'université, et à ne pas présider les jurys du baccalauréat dans lesquels ces épreuves seraient prises en compte.**
- **rappelle que des préavis de grève nationaux et locaux déposés par SUD éducation couvrent les personnels et appelle à faire grève notamment lors des surveillances.**
- **revendique toujours l'abandon de cette réforme, et donc des E3C, ainsi que le retour à un examen à caractère national.**

Pour la justice sociale et écologique: grève pour le climat 13 mars !



Voilà plus d'un an que le mouvement des grèves climat est lancé. Le 13 mars la jeunesse sera à nouveau présente sur les places et dans les rues pour interpellier les gouvernements sur leur inaction climatique. Des marches pour le climat dans de nombreuses villes de France sont organisées le 14 mars. La lutte contre le dérèglement climatique ne peut plus attendre ! SUD éducation appelle à rejoindre ces mobilisations et y portera ses revendications de transformation sociale et écologique.

Le ministère de l'Éducation nationale tente de verdir son image pour répondre aux attentes de la jeunesse, mais les réponses ne sont pas à la hauteur de l'urgence : éco-délégués, poubelles de recyclage dans les salles de classe, journées nettoyage de plages... Pendant ce temps, le gouvernement soutient les multinationales grandes gagnantes du capitalisme qui ont la part belle dans les programmes scolaires. Ces programmes traitent en effet des systèmes économiques sans intégrer ni la finitude des ressources ni l'irréversibilité de certaines dégradations écologiques.

Le gouvernement qui essaie de démanteler nos régimes de retraites s'inscrit dans une logique de croissance productiviste illimitée qui considère que le travail humain productif doit sans cesse augmenter. Alors que la population augmente, la solution envisagée par le gouvernement est d'obliger à travailler plus longtemps pour des pensions plus faibles. Pour SUD éducation, lutter pour la préservation du climat passe par une lutte pour les droits sociaux, et notamment à la retraite.

En tant que syndicat de transformation sociale et écologique, SUD éducation revendique une transition écologique fondée sur un juste partage des richesses et des ressources afin de garantir une vie digne pour tou-te-s. À ce titre, SUD éducation a déposé un préavis de grève couvrant tous les personnels de la maternelle à l'université, et sera présente dans la rue aux côtés des élèves, des lycéen-ne-s et des étudiant-e-s, avec les personnels mobilisés. **La mobilisation des lycéen-ne-s dans le courant de l'année dernière a été exemplaire, il faut la poursuivre avec l'implication de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.**

.Dans le secteur de l'éducation, SUD éducation revendique :

- * -Réalisations de bilan énergétique et plan d'isolation des bâtiments. Réduction des consommations énergétiques et en eau.
- * -Des outils pour mettre en place la diminution des déchets, et leur recyclage s'ils ne sont pas évitables.
- * -Renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire ; réduction de la consommation des produits animaux (les élevages ont plus d'impact que les cultures).
- * -Des recrutements massifs de titulaires remplaçant-e-s dans les premier et second degrés afin de limiter leurs déplacements.
- * -La prise en compte des risques environnementaux par les CHS et notamment une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 et une prise en charge des personnels exposés avant 2021,
- * -La mise en place des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs-se-s notamment celles et ceux exposé-e-s au radon (visite médicale, information des personnels, mesures techniques telles que système de ventilation, ouverture des fenêtres...).
- * -Un vrai plan de formation professionnelle orienté vers les nouveaux métiers : inscription dans le cursus obligatoire en lycée agricole de la formation à une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, dans les filières du bâtiment renforcer la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, matériaux écologiques, énergies renouvelables etc.